

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE**

D'AUBIN

Séance du 15 décembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le quinze décembre à 20 h 00, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Monsieur Michel BAERT.

Etaient présents : M. Michel BAERT – Mme Michèle JOSEPH-EDMOND – Mme Christine TEULIER – MM. Maurice COUDERC – Lionel AULANIER – Mme Brigitte CUESTA – M. Alain SOLIGNAC – Mmes Laurianne VINCENT – Magali GARRIC – MM. Jean-Pierre BALDIT - Théo BENTRARI – Mmes Emilie DUSSAUSOY – Marie-Claude AGELOU - M. André MARTINEZ – Mmes Anne-Marie PRIOLEAU – Brigitte RODRIGUEZ.

Procurations : Mme Charlène CUESTA à Mme Brigitte CUESTA,
M. Laurent ALEXANDRE à M. Michel BAERT,
Mme Mathilde KART-BENTRARI à M. Théo BENTRARI,
M. Yves SVEC à M. Maurice COUDERC,
M. Bernard D'IVERNOIS à Mme Christine TEULIER,
Mme Renée BELIERES à Mme Michèle JOSEPH-EDMOND,
Mme Christine DELPOUYE à Mme Brigitte RODRIGUEZ ;

Absents : MM. Gilles AUGUSTE – Denis GRUSZKA – Mme Amélia AYORA – M. Francis GAUBERT.

Conformément à l'article L 121.4 du Code des Communes il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Michèle JOSEPH-EDMOND ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : Tarifs Publics 2023.

Le Conseil Municipal,

VU la proposition de la Commission des Finances,

Après avoir délibéré

DECIDE de fixer ainsi qu'il suit les tarifs des Services Publics pour l'année 2023 :

A COMPTER DU 2 JANVIER 2023

REPAS A DOMICILE

- Régime commun 6.60 €
- Titulaire Allocation de Solidarité aux Personnes Agées 4.70 €
- Transport Régime Commun 3.70 €
- Transport ASPA 2.15 €

SALLES COMMUNALES

Location des salles communales (selon disponibilité)

- Partis Politiques GRATUIT
- Syndicats Professionnels GRATUIT

SALLE D'ACCUEIL

Associations de la Ville

(dans la limite de 4 réservations/an – au-delà, réservation en attente de disponibilité)

- Utilisation de la salle nue (sans cuisine, sans chauffage).... GRATUIT
- Supplément chauffage 90.00 €
- Supplément cuisine 25.00 €
- Sonorisation 30.00 €
- **Caution remboursable 250.00 €**

Associations extérieures à la Ville (à titre exceptionnel)

- Utilisation de la salle nue (sans cuisine, sans chauffage)..... 450.00 €
- Supplément chauffage 200.00 €
- Sonorisation 110.00 €
- **Caution remboursable 250.00 €**

Particuliers domiciliés à AUBIN

- Utilisation de la salle (sans chauffage)..... 200.00 €
- Supplément chauffage 118.00 €
- Sonorisation 52.00 €
- **Caution remboursable 250.00 €**

COMBES – Salle Emile ZOLA

Associations de la Ville

(dans la limite de 4 réservations/an – au-delà, réservation en attente de disponibilité)

- Utilisation de la salle nue (sans cuisine, sans chauffage).... GRATUIT
- Supplément chauffage 64.00 €
- Supplément cuisine 18.00 €
- **Caution remboursable 250.00 €**

Associations extérieures à la Ville (à titre exceptionnel)

- Utilisation de la salle nue (sans cuisine, sans chauffage)..... 450.00 €
- Supplément chauffage 200.00 €
- **Caution remboursable 250.00 €**

Particuliers domiciliés à AUBIN

- Utilisation de la salle (sans chauffage)..... 140.00 €
- Supplément chauffage 100.00 €
- **Caution remboursable** **250.00 €**

TRAMONS

Associations de la Ville

- Utilisation de la salle nue (sans cuisine, sans chauffage)..... GRATUIT
- Supplément chauffage 20.00 €
- **Caution remboursable** **100.00 €**

Particuliers domiciliés à AUBIN

- Associations de la Ville 40.00 €
- Utilisation de la salle 20.00 €
- **Caution remboursable** **100.00 €**

ARCADES (du 15 juin au 30 septembre)

- Associations de la Ville GRATUIT €
- Associations extérieures à la Ville 300.00 €
- Particuliers domiciliés à AUBIN 120.00 €
- **Caution remboursable** **250.00 €**

Cette salle est louée nue.

Les organisateurs feront leur affaire du mobilier qu'ils devront réserver au Service Technique.

CANTINE SCOLAIRE (à compter du 3 janvier 2023)

- Enfants (domiciliés sur la Commune ou déjà scolarisés sur AUBIN) 1.00 €
- Enfants (hors Commune) 3.00 €
- Adultes 7.90 €

CANTINE C.L.S.H. (à compter du 3 janvier 2023)

- Enfants (domiciliés sur la Commune) 1.00 €
- Enfants (hors Commune) 3.00 €
- Adultes 7.90 €

GARDERIE A.L.S.H. (Restauration sans repas avec P.A.I.)

- Enfants (par jour) 1.00 €

TRANSPORT DES PERSONNES EN DIFFICULTE DE TRANSPORT

- Le billet 4.00 €

DROITS DE PLACE

- 1 à 20 m ²	1.60 €
- 21 à 25 m ²	2.00 €
- Au-dessus de 25 m ²	3.00 €
- Branchement électrique.....	2.50 €
- Fête foraine – manèges – le m ²	0.20 €
- Fête foraine – baraques foraines – Forfait 2 jours.....	16.00 €
- Stationnement caravanes forains.....	15.00 €

VENTE OUTILLAGE

- Vente Outillage	60.00 €
-------------------------	---------

CONCESSIONS

- 15 ans (le m ²).....	45.00 €
- 30 ans (le m ²).....	55.00 €
- 50 ans (le m ²).....	120.00 €
- Columbarium.....	410.00 €

LOCATION DE MATERIEL AVEC CHAUFFEUR

- Mise à disposition d'une nacelle Location à la journée : 8 h	385.00 €
- Mise à disposition d'une nacelle Location à la demi-journée : 4 h	192.00 €
- Mise à disposition d'un tracto-pelle Location à la journée : 8 h	417.00 €
- Mise à disposition d'un tracto-pelle Location à la demi-journée : 4 h	208.00 €
- Mise à disposition d'un Agent (1 h)	29.00 €
- Mise à disposition de la mini-pelle Location à la journée : 8 h	342.00 €
- Mise à disposition de la mini-pelle Location à la demi-journée : 4 h	171.00 €
- Mise à disposition d'une balayeuse Location à la journée : 8 h	406.00 €
- Mise à disposition d'une balayeuse Location à la journée : 4 h	203.00 €

Ces locations concerneront uniquement les Collectivités Publiques.

La présente délibération est adoptée à la majorité moins 4 abstentions.

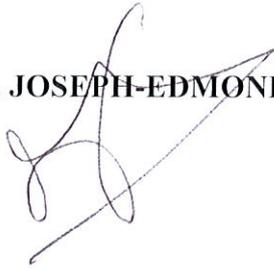
Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture le **21 décembre 2022**.
Publiée ou Notifiée le **21 décembre 2022**.

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

La Secrétaire,

M. JOSEPH-EDMOND



Pour extrait conforme,



Le Maire,

M. BAERT



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Tarifs Publics 2023.

Date de décision: 15/12/2022

Date de réception de l'accusé 22/12/2022

de réception :

Numéro de l'acte : 20231215_01

Identifiant unique de l'acte : 012-211200134-20221215-20231215_01-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DCM Tarifs Publics 2023.pdf (99_DE-012-211200134-20221215-20231215_01-DE-1-1_1.pdf)